

faut en convenir, pourraient faire des sacrifices en faveur de leurs églises, mais l'impunité qui exerce son malheureux empire, mais l'indifférence religieuse qui y règne en souveraine maîtresse, paralysent le zèle et enchaînent le bon vouloir. Faut-il pour cela que Jésus-Christ, dans ces temples presque déserts, y reste sans honneur et sans culte ? Faut-il que le pasteur ne puisse pas remplir avec décence au moins les saintes fonctions de son ministère ? Sera-t-il condamné à voir le tabernacle de Jésus-Christ, qui attend avec patience le changement des cœurs endurcis, livré à une malpropreté honteuse et criminelle. Le zèle des vrais amis de Dieu restera-t-il indifférent devant un spectacle si triste et si affligeant ? Non, la charité pieuse viendra encore au secours de ces paroisses courbées sous le joug de l'irréligion, elle sera un exemple qui touchera peut-être les cœurs froids et glacés, qui réveillera leur foi trop longtemps endormie, qui fera sortir les âmes de leur longue léthargie. En voici un exemple. Dans une paroisse où la Société dont nous parlons avait envoyé quelques ornements, le respectable curé s'empressa de recommander aux prières de ses ouailles, l'œuvre qui s'intéressait ainsi à la décoration de son église. Après l'instruction, un homme riche du village aborda le bon pasteur et lui avoua que, touché de la charité de ces personnes qui s'occupaient ainsi d'une église qu'elles ne connaissaient pas, il s'était senti porté à une noble émulation ; et pour lui en donner la preuve, il lui annonce qu'il va lui remettre une somme assez forte pour les réparations de son église. Précieux secours pour le digne pasteur, et secours dû, après Dieu sans doute, à la modeste offrande de la société en faveur des églises pauvres.

Qu'il y ait moins de besoins dans le diocèse de Lyon que dans beaucoup d'autres, nous en convenons avec plaisir et avec gloire ; mais ces besoins existent, et l'honneur de la Religion, et la piété envers le Sacrement auguste de nos autels, nous imposent la double obligation d'y subvenir avec charité. D'ailleurs, la société charitable est un modèle pour les autres diocèses, et c'est avec plaisir qu'elle viendrait au secours des églises étrangères à notre localité, si les moyens dont elle dispose pouvaient suffire à des besoins plus nombreux.

#### XXI.—HOSPICES CHARITABLES.

On a souvent mis en question s'il était plus utile de secourir les pauvres et les malades à domicile que de les réunir sous le même toit pour leur faire partager les bienfaits d'une charité commune. La réponse la plus sage a été qu'il ne fallait pas être exclusif pour l'une et l'autre mesure, que dans des circonstances données, les hospices devenaient très-utiles et même nécessaires, et dans d'autres ils pouvaient être funestes et dangereux. Un vieillard infirme, impotent, qui n'a plus de famille ou qui ne peut être soulagé, entretenu que par une famille aussi pauvre que lui, ne sera-t-il pas mieux soigné dans un asile charitable, ouvert par la piété des fidèles, pour donner des soins religieux à ses vieux ans ? Malheureusement ces retraites sacrées sont trop rares ; et le vaste hospice de la Charité ne suffit pas encore à tous les besoins ; d'ailleurs, la misère et l'indigence n'attendent pas toujours l'âge prescrit qui autorise l'admission dans cet utile établissement : abandonner à eux-mêmes ces vieillards courbés sous le poids des travaux et des années, ce serait les exposer à de plus grandes misères et peut-être les voir mourir victimes de leur isolement forcé.

Préoccupées de cette pensée, les dames de la Miséricorde de la paroisse de Saint-Polycarpe, sous la direction de leur vénérable pasteur, ouvrirent, il y a quatre ans, un charitable asile aux femmes pauvres et âgées de cette localité, dans la maison appartenant à la fabrique, sur le chevet du chœur de cette église. Là, trente-cinq à quarante femmes indigentes et incapables de subvenir à leur existence, attendent patiemment le jour où l'entrée de l'hospice des vieillards pourra leur être ouverte. Leurs bienfaitrices pourvoient à tous leurs besoins, grâce aux quêtes annuelles faites dans la paroisse, et aux souscriptions particulières qu'elles s'imposent. Ces pauvres femmes, pour diminuer les charges de leurs charitables protectrices, se rendent mutuellement les services que leurs forces leur permettent, et consacrent leurs loisirs à quelques travaux utiles.

Un autre établissement de ce genre est consacré à douze pauvres femmes de la paroisse de Saint-Pierre, rue Luizerne, no. 5 ; elles sont toujours choisies parmi les plus malheureuses. Il fut fondé en 1820, par M. Alumbert, curé de la paroisse, dont la mort laissa de si justes regrets dans le troupeau auquel il avait donné de si grands soins pendant une longue carrière ; quelques personnes charitables aidèrent le zèle pasteur dans cette utile fondation. Des domestiques à gages, sous la bienveillance des dames de la Miséricorde, furent d'abord préposés aux soins ordinaires, de cet établissement, mais en 1825, il fut confié au zèle des sœurs de Saint-Joseph, qui s'acquittent de leurs utiles fonctions de servantes des pauvres avec une charité au-dessus de tout éloge. La maison est administrée par un conseil de dames pieuses, sous la direction et l'inspection immédiate du jeune et digne pasteur de la paroisse. Un négociant respectable, que l'on voit à la tête de presque toutes les œuvres charitables de la ville, remplit les fonctions de trésorier et de secrétaire.

Pendant de longues années, les dames de la paroisse de Saint-Pierre et celles de Saint-Polycarpe ne formaient qu'une seule société et un seul bureau pour le soulagement des pauvres de ces deux arrondissements ; des inconvénients furent signalés et reconnus, une division nécessaire fut opérée, au grand avantage des deux paroisses ; on s'aperçut que les quêtes annuelles étaient plus abondantes, une utile émulation, toute en faveur des indigents, s'établit aussitôt entre les deux paroisses.

Enfin, un troisième hospice fut créé en 1832 dans la paroisse de Saint-François-de-Sales, impasse François-Dauphin, rue Saint-Joseph, en faveur de douze vieillards de l'un et l'autre sexe, par Madame de la Barmouidière. Les paroisses d'AINY et de SAINT-FRANÇOIS, selon le vœu de la charitable fondatrice, doivent participer par égale portion aux bienfaits de cet établissement confié aux sœurs de Saint-Joseph.

Un hospice plus nombreux est établi depuis plusieurs années dans le clos des Chariteux ; il avait été fondé primitivement dans la paroisse de Saint-Polycarpe ; on y reçoit des femmes âgées et incurables, moyennant une modique pension annuelle : il est dirigé par les sœurs de la congrégation de Saint-Charles. Comme il n'est pas entièrement charitable, il n'entre pas dans notre plan d'en parler plus au long.

#### XXII.—ŒUVRES PAROISSIALES DITES DES MARMITES.

La délicatesse de la philanthropie du siècle ne pourra pas se faire peut-être à la simplicité naïve de l'expression populaire de l'*Œuvre des Marmites*. Mais le pauvre la connaît, il la comprend, il en sent chaque jour la bienfaisante utilité. Le riche chrétien la connaît aussi, il l'alimente de ses charitables aumônes, il l'encourage de ses bienfaits, il la soutient par son généreux concours.

C'est dans ces pieux établissements que les héroïques filles de Saint-Vincent-de-Paul préparent le bouillon substantiel pour les pauvres malades convalescents, pour les vieillards infirmes. C'est là que de leurs charitables mains elles confectionnent le linge propre pour le dimanche, qui se distribue le samedi ; c'est là que se trouve la pharmacie de l'indigent, de la veuve, de l'orphelin. C'est là que, pendant les rigueurs de la froide saison, ils viennent chercher le charbon qui doit les réchauffer. L'œuvre de la Marmite, établie dans presque toutes les paroisses, est le grenier d'abondance des indigents ; il est alimenté par les dons de la charité des paroissiens. Chaque année, la dame de la Miséricorde, accompagnée du pasteur ou d'un de ses vicaires, parcourt toutes les maisons, frappe à toutes les portes, ouvre sa bourse, et remercie au nom des pauvres dont elle est la charitable pourvoyeuse. La collecte, fidèlement remise dans le trésor des pauvres, sert aux dépenses de l'œuvre ; dans chaque paroisse, une Société de dames augmente le produit de ces quêtes par un tribut volontaire et annuel. Dirai-je que l'année dernière vingt-mille bouillons ont été distribués dans une seule paroisse de la ville, et ce n'est pas une des plus opulentes.

Les admirables filles de Saint-Vincent-de-Paul sont chargées des pauvres des paroisses de Saint-François et d'AINY, de Saint-Georges et de Saint-Jean, et enfin de Saint-Paul et de Saint-Louis. Chaque jour elles s'acquittent de leurs honorables fonctions avec ce zèle charitable qu'elles ont hérité de leur saint fondateur. Les pauvres sont leurs enfants, elles vont, pour ainsi dire, à leur recherche, elles les secourent dans leur maladie ; leur pharmacie fournit les remèdes indiqués par le médecin. Et souvent elles-mêmes, dans les indispositions les plus ordinaires et les plus connues, elles se servent avec adresse de la lancette, et arrêtent, dès le début, par ce soulagement, une maladie, qui se présentait avec des caractères alarmants. Aussi le pauvre a-t-il plutôt recours à l'humble fille de Saint-Vincent, la modeste sœur de la Marmite, comme il l'appelle, qu'au médecin : elle pansé ses blessures, elle essuie ses larmes, elle le console par des paroles d'espérance, elle lui parle du Ciel pour soutenir son courage au milieu des plus dures épreuves de la misère ; elle introduit doucement auprès de son lit de douleur le ministre de la Religion dont elle est le précurseur, elle reçoit son dernier soupir, elle console sa famille éplorée, et souvent adopte ses enfants devenus orphelins.

Dans la paroisse de Saint-Louis, grâce au zèle charitable du pasteur, les filles de Saint-Vincent-de-Paul ont réuni, dans un vaste local, tout ce qui peut être utile aux soins physiques des pauvres. Ici des layettes complètes pour les enfants nouveau-nés ; là des vêtements pour les âges plus avancés, des chaussures de toutes dimensions, des chapeaux et des bonnets pour tous les sexes, voir même des boîtes à tabac pour les pauvres fumeurs, des cannes de toutes les formes et de toutes les dimensions pour soutenir les pas chancelants de la vieillesse. Tout est dans l'ordre le plus parfait ; on dirait un vaste bazar où les chahands doivent accourir pour faire un immense commerce. Ils accourent, en effet, mais ce sont les pauvres de la paroisse qui viennent acheter sans argent ce qui manque pour les besoins les plus pressants de leur triste existence. Ils n'ont qu'à demander, ils reçoivent ; cependant, pour se mettre à l'abri d'importunes exigences, ou des fraudes d'une criminelle cupidité, l'indigent doit être muni d'un billet du pasteur, ou d'une dame de la Miséricorde ; alors, il vient avec confiance, il est accueilli avec bonté, et se retire en bénissant la bienfaisante main qui a satisfait son désir en soulageant sa misère.

Près de ce bazar des pauvres, se trouve une salle de travail où de charitables dames viennent à des jours et des heures réglées s'occuper de préparer les objets nécessaires à la modeste toilette des pauvres. Tout dans cet atelier charitable est disposé avec art pour faciliter le travail de ces femmes pieuses. Sur une table immense sont étalés les objets qui doivent passer par leurs mains ; puis de petits nécessaires à ouvrage, ciseaux, fil, aiguilles, rien n'est oublié. Entrez au moment du travail, vous croiriez visiter un vaste atelier de couturières, de lingères, de modistes. Cependant une seule se fait entendre : elle tient un livre en ses mains : est-ce le roman du jour ? Oh ! non, elle lit avec une douce sensibilité chrétienne quelques pages éloquentes sur la nécessité d'amasser des richesses pour le Ciel, en veillant sur les besoins du pauvre, sur le vide des plaisirs de ce monde, sur le néant de la vie,